



Avis à la population

Le Conseil municipal de PORTETS se réunira à la mairie, en session ordinaire, le

Lundi 2 mars 2020 à 19H30

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte administratif 2019 (Commune)
- 2 – Approbation du compte de gestion 2019 (Commune)
- 3 – Affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2019 (Commune)
- 4 – Approbation du compte administratif 2019 (La Forge)
- 5 – Approbation du compte de gestion 2019 (La Forge)
- 6 – Affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2019 (La Forge)
- 7 – Autorisation d'effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 (Commune)
- 8 - Autorisation d'effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 (La Forge)
- 9 – Etat des marchés passés durant l'exercice 2019
- 10 – Scènes d'été en Gironde
- 11 – Aménagement de la route de l'Hospital – avenant
- 12 – Restitution d'un terrain mis à disposition à la Communauté des Communes Convergence Garonne dans le cadre du projet d'ETAPS

Questions diverses :

- 1 – Lecture des courriers reçus
- 2 – Questions diverses

PORTETS, le 26 février 2020,
Le Maire,